

La croissance de la consommation touristique en France se confirme en 2018

La consommation touristique intérieure, avec 173 milliards d'euros en 2018, progresse pour la deuxième année consécutive et son poids atteint 7,4 % du PIB. Le contexte économique et sécuritaire s'est amélioré depuis 2016, ce qui a encouragé la venue de touristes étrangers en France. La consommation des visiteurs étrangers augmente de 5,9 %, davantage que celle des Français, qui progresse de 3,6 %. Le tourisme des résidents a été affecté par les mouvements sociaux dans l'aérien et le ferroviaire. Les dépenses en train ont reculé de 5,4 % et les dépenses en transport aérien de passagers par les compagnies nationales augmentent moins que celles sur les compagnies étrangères. Excepté les transports, tous les autres postes de consommation augmentent, particulièrement l'hébergement collectif et la restauration qui ont connu une année faste. Le taux d'occupation des hôtels s'est amélioré, en 2018, et les tarifs ont augmenté en haute saison, alors que la hausse avait été contenue en 2017.

En 2018, la consommation touristique en France des touristes et excursionnistes résidents (*encadré 3*) s'élève à 107 milliards d'euros. Elle est de 66 milliards pour les non-résidents (*tableau 1*)¹. La consommation touristique intérieure progresse de 4,4 % en 2018 en valeur (*graphique 1*) sous l'effet d'une hausse des prix de 2,3 % et d'une augmentation de 2,1 % en volume, c'est-à-dire hors variation de prix. La plus faible hausse en volume par rapport à celle de 2017 (+ 3,3 %) est compensée par une hausse des prix plus forte. La consommation touristique intérieure représente 7,4 % du PIB français en 2018 (*tableau 2*). Sa part dans le PIB poursuit sa hausse depuis 2016, tout en restant inférieure à ce qu'elle était dans la période de 2011 à 2014. Après déduction des consommations intermédiaires et des importations, la contribution directe du tourisme au PIB est estimée à 4,4 % du PIB (*encadré 1*).

Le retour des touristes étrangers se confirme en 2018

En 2018, les touristes étrangers ont réalisé 38 % de la consommation intérieure touristique en France, ou encore 2,7 %

Tableau 1 : Évolution de la consommation touristique

	2010	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Consommation touristique intérieure (en Md€ courants)	145,1	159,2	160,8	161,0	158,5	165,9	173,3
Visiteurs français	92,4	96,6	97,5	98,6	98,8	103,3	107,0
Visiteurs étrangers	52,6	62,6	63,2	62,4	59,7	62,6	66,3
Évolution (en %)	-	0,9	1,0	0,1	- 1,5	4,7	4,4
Visiteurs français	-	0,6	1,0	1,1	0,2	4,6	3,6
Visiteurs étrangers	-	1,3	1,0	- 1,3	- 4,3	4,8	5,9
Contribution à l'évolution (en %) des visiteurs français	0,4	0,4	0,6	0,6	0,1	2,9	2,2
Contribution à l'évolution (en %) des visiteurs étrangers	0,5	0,5	0,4	- 0,5	- 1,7	1,8	2,2

Note de lecture : en 2018, la consommation touristique des visiteurs étrangers s'élève à 66,3 milliards d'euros et est en hausse de + 5,9 % par rapport à 2017. Les visiteurs étrangers contribuent en 2018 à 2,2 points de croissance positive de la consommation touristique intérieure comme les visiteurs français.
Sources : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2014.

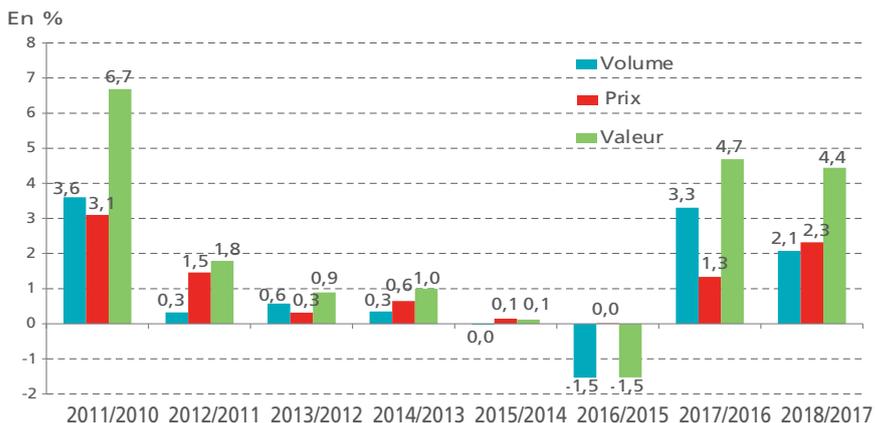
du PIB. Leur consommation touristique a progressé de 5,9 % en 2018, après 4,8 % en 2017, davantage que celle des Français. Ces bons résultats du tourisme international sont dus à un renforcement de l'attractivité de la destination France et à une conjoncture économique mondiale favorable. La France reste la première destination mondiale pour le tourisme, avec 89,3 millions d'arrivées de touristes étrangers en 2018. La consommation touristique des Français sur le territoire français a progressé de 3,6 % en 2018. Elle représente 6,6 % de la consommation finale effective des ménages et 4,4 % du PIB en 2018. Les deux postes les plus importants des dépenses touristiques (*graphique 3*) sont l'hébergement collectif qui représente 31 % pour les étrangers et 16 % pour les Français) et les transports non urbains (respectivement 18 % et 22 %). En effet, les Français utilisent davantage le train pour se déplacer que les étrangers qui sont moins souvent que les Français logés chez des connaissances et dépensent davantage en hébergement.

¹ Par commodité, les touristes et excursionnistes, normalement appelés visiteurs, seront appelés « touristes » dans la suite du texte. De même, les termes « Français » et « étrangers » remplaceront « résidents » et « non-résidents ».

2018, après 2017, reste très favorable pour les hébergements payants

Après + 7,2 % en 2017, les dépenses pour les hébergements touristiques marchands ont augmenté de + 5,2 % en 2018. La reprise de 2017 et 2018 survient après cinq années moins favorables. Pour tous les types d'hébergements, les dépenses des étrangers ont progressé plus vite en 2018 que celles des Français. Ainsi, alors que le nombre de nuitées hôtelières a légèrement fléchi pour les Français, les nuitées des étrangers ont augmenté de 7,6 % en 2018. La croissance du nombre de nuitées a été plus élevée dans les « 4 étoiles et plus » (+ 6,0 %) que dans les autres catégories d'hôtels. En effet, une partie de la clientèle a fait le choix d'établissements haut de gamme. Pour l'ensemble des hôtels, les dépenses ont progressé en volume de 2,3 % avec une hausse importante des nuitées dans le haut de gamme. Mais l'augmentation en valeur s'explique avant tout par une hausse des prix de 4,3 % (encadré 1). En effet, en période de bonne conjoncture touristique, il est plus facile pour les hôteliers d'augmenter leurs prix.

Graphique 1 : Évolution de la consommation touristique intérieure en volume, prix et valeur



Note de lecture : la consommation touristique intérieure a augmenté de 4,4 % entre 2017 et 2018 en valeur.
Source : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2014.

Tableau 2 : Poids de la consommation touristique dans le PIB

	2010	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Produit intérieur brut (en milliards d'euros courants)	1 995,3	2 117,2	2 149,8	2 198,1	2 234,1	2 295,1	2 353,1
Poids de la consommation touristique intérieure dans le PIB (en %)	7,28	7,52	7,48	7,32	7,09	7,23	7,36
Visiteurs français	4,63	4,56	4,54	4,48	4,42	4,50	4,55
Visiteurs étrangers	2,64	2,96	2,94	2,84	2,67	2,73	2,82

Note de lecture : la consommation touristique intérieure représente 7,36 % du PIB de l'année 2018, dont 4,55 % pour la consommation des visiteurs français et 2,82 % pour celle des visiteurs étrangers.
Sources : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2014 ; Insee, Comptes nationaux, base 2014.

Encadré 1 : Fort rattrapage du prix des hôtels en 2018

Les prix des hôtels ont progressé de + 4,3 % en 2018, davantage que la croissance de + 1,5 % de l'indice des prix à la consommation hors tabac. Les hôteliers n'avaient augmenté leurs tarifs qu'autour de 1 % par an en moyenne de 2015 à 2017. Au cours des années 2015 et 2016, la stabilité des prix à la consommation contribuait à freiner la croissance des prix hôteliers. Après les attentats de novembre 2015, la reprise de la fréquentation au deuxième trimestre 2016 et l'organisation de l'Euro de football ont permis aux hôteliers d'augmenter leurs tarifs jusqu'à + 2,2 % par rapport à juin 2015. Mais l'attentat de juillet 2016 à Nice a détourné de la France une partie des clientèles étrangères, en particulier la plus aisée, et les prix ont baissé en fin d'année puis se sont stabilisés début 2017. À partir d'août 2017, les hôteliers ont augmenté de nouveau leurs tarifs, profitant du fort retour de la clientèle étrangère, notamment asiatique. En 2018, les prix en haute saison ont augmenté de 4,5 % par rapport à 2017 (Graphique 2), atteignant presque

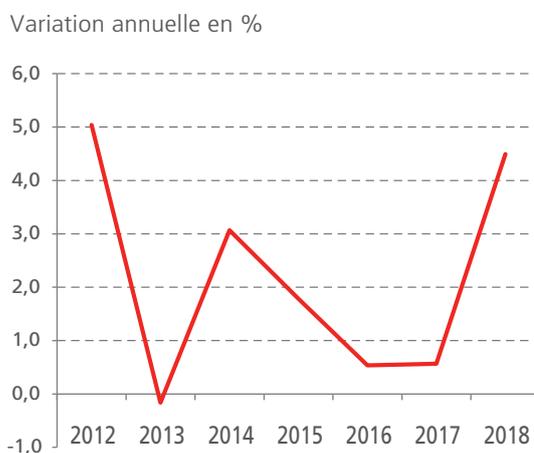
Tableau 3 : Variation annuelle du prix des hôtels en haute saison (avril-septembre)

	2017	2018
Allemagne	2,3 %	2,5 %
Grèce	7,5 %	6,6 %
Espagne	7,7 %	1,9 %
France	0,6 %	4,5 %
Italie	5,0 %	0,9 %

Source : Eurostat.

Il est probable qu'à la faveur de la hausse de la fréquentation, les hôteliers aient d'autant plus augmenté leurs prix en 2018 qu'ils avaient été soumis à un contexte difficile pour le tourisme depuis plusieurs années, par un effet de rattrapage. En comparaison avec quatre pays européens (voir tableau 3), les prix en France avaient stagné en 2017 alors qu'ils se sont rattrapés en 2018 dans un mouvement inverse, notamment de celui de l'Italie et de l'Espagne. Il y a peut-être eu dans ces pays, en 2017, à cause du contexte sécuritaire, un report de clientèle ayant renoncé à des vacances en France. Les hôteliers locaux auraient alors eu la possibilité d'augmenter leurs prix.

Graphique 2 : Prix des hôtels - mois d'avril-septembre



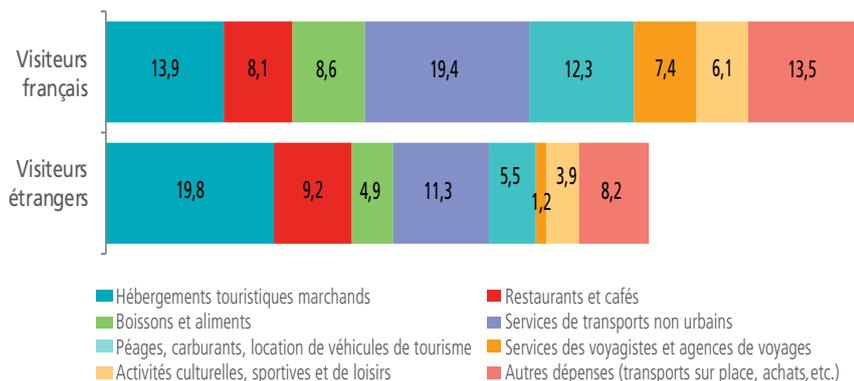
Source : Insee, indice des prix mensuel des hôtels, motels, auberges et hébergements similaires.

Pour les campings et les autres hébergements collectifs de tourisme, les nuitées totales ont augmenté. La fréquentation des campings a surtout été tirée par les étrangers alors que pour les autres hébergements, c'est davantage grâce aux Français. Comme pour les hôtels, les tarifs ont nettement augmenté dans les campings à la différence de ceux des autres hébergements collectifs pour lesquels ils sont restés stables. Les dépenses de locations entre particuliers continuent de progresser avec une hausse de 4,5 % cette année.

Les grèves ont davantage nui au transport ferroviaire qu'à l'aérien

En 2018, Air France a fait face à des grèves à répétition dont elle a évalué le manque à gagner à plus de 300 millions d'euros. Au total, les dépenses en transport aérien de passagers par les compagnies françaises ont néanmoins progressé de 2,1 % grâce

Graphique 3 : Structure de la dépense touristique en 2018, en milliards d'euros



Note de lecture : les visiteurs étrangers ont dépensé 19,8 Md€ en hébergements touristiques marchands, soit environ 30 % du total de leurs dépenses touristiques.

Source : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2014.

Encadré 2 : Produit intérieur brut direct du tourisme

Le produit intérieur brut direct du tourisme permet de mesurer le volume et l'importance économique directe du tourisme. C'est la part du produit intérieur brut directement attribuable à la consommation des touristes. Une partie de certains biens et services acquis par les visiteurs est importée : par exemple, une partie des souvenirs ou des produits de beauté qu'un visiteur achète lors de son séjour en France a été fabriquée à l'étranger. Par ailleurs, pour que les industries puissent produire en France les biens et services fournis aux visiteurs, elles doivent réaliser des achats nécessaires à cette production. Par exemple, un hôtel, pour la production de services hôteliers, a notamment besoin d'alimentation pour les petits déjeuners et de produits d'entretien pour le ménage. Ces achats sont appelés consommations intermédiaires. La valeur des biens et services vendus aux visiteurs, qui est égale à la consommation touristique intérieure, à laquelle on retire les importations et les consommations intermédiaires nécessaires à leur mise à disposition sur le territoire national, correspond au produit intérieur brut direct du tourisme. Cette contribution directe du tourisme au PIB est estimée à 4,4 % du PIB en 2017, alors que la consommation touristique était de 7,2 % cette année. La différence correspond aux effets indirects du tourisme et aux importations de biens et services nécessaires pour les prestations touristiques internes. Les branches ayant le plus contribué au produit intérieur brut touristique sont l'hébergement-restauration avec 29,6 milliards d'euros et le transport avec 17,6 milliards d'euros. L'importance du tourisme est très variable selon les branches. Dans l'hébergement-restauration, le tourisme contribue directement pour 51 % de la valeur ajoutée de la branche, dans les transports pour 20 % et dans les arts, spectacles et activités récréatives pour 25 %. Les données disponibles les plus récentes pour la décomposition du PIB à un niveau suffisamment fin pour calculer un PIB touristique datent de 2017.

Tableau 4 : Consommation touristique par poste détaillé, en milliards d'euros courants

	Valeur 2017	Valeur 2018	Évolution 2018/2017 (en %)
I Dépenses en services caractéristiques	100,2	104,3	4,1
1. Hébergements touristiques marchands	32,1	33,7	5,2
Hôtels	18,2	19,4	6,7
Campings ⁽¹⁾	2,3	2,4	5,5
Gîtes ruraux et autres locations saisonnières	7,9	8,1	2,1
Autres hébergements marchands ⁽²⁾	3,7	3,8	4,5
2. Restaurants et cafés	16,2	17,3	6,8
3. Services de transports non urbains	30,7	30,7	0,2
Transport par avion	17,8	18,2	2,1
Transport par train ⁽³⁾	9,0	8,5	-5,4
Transport par autocar	3,0	3,2	5,4
Transport fluvial et maritime	0,9	0,9	-0,1
4. Location de courte durée de matériel	3,7	4,0	8,2
Location de véhicules de tourisme	2,4	2,7	10,6
Location d'articles de sport et loisirs	1,3	1,3	3,7
5. Services des voyagistes et agences de voyages	8,1	8,6	6,5
6. Services culturels, sportifs et de loisirs	9,4	9,9	5,1
Musées, spectacles et autres activités culturelles	2,5	2,6	4,8
Casinos*	2,1	2,1	0,5
Parcs d'attractions et autres services récréatifs	3,8	4,1	8,0
Remontées mécaniques	1,1	1,1	4,4
II Autres postes de dépenses	46,2	49,0	6,2
Carburants	9,8	11,4	15,3
Péages	3,8	3,8	1,8
Aliments et boissons ⁽⁴⁾	12,9	13,4	4,3
Biens de consommation durables spécifiques ⁽⁵⁾	7,8	8,2	4,9
Autres biens de consommation ⁽⁶⁾	6,6	6,8	3,4
Taxis et autres services de transports urbains	2,0	2,0	2,3
Autres services ⁽⁷⁾	3,2	3,3	2,9
III Dépenses touristiques (III = I + II)	146,3	153,3	4,8
IV Hébergements touristiques non marchands⁽⁸⁾	19,6	20,0	1,8
V Consommation touristique (V = III + IV)	165,9	173,3	4,4

* ministère de l'Économie et des Finances, Direction générale des finances publiques.

⁽¹⁾ Y compris campings municipaux. ⁽²⁾ Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc. ⁽³⁾ Hors transilien. ⁽⁴⁾ Hors restaurants et cafés. ⁽⁵⁾ Camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage et de maroquinerie et certains types de matériels de sport utilisés spécifiquement sur les lieux de vacances. ⁽⁶⁾ Achats de produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc. ⁽⁷⁾ Réparations autos, soins corporels, etc. ⁽⁸⁾ Résidences secondaires de vacances (valeur locative imputée).

Note de lecture : la consommation touristique intérieure s'élève en valeur à 173,3 milliards d'euros en 2018.

Source : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2014.

à la forte croissance du trafic aérien international, après une hausse de + 8,6 % en 2017. Le trafic en passagers-kilomètres transportés par le pavillon français a progressé de 4,7 % en 2018 et celui des compagnies étrangères s'est accru de 8,9 %. La part de marché du pavillon français a ainsi baissé de 51,8 % en 2017 à 50,8 % en 2018. Les grèves ont plus découragé les clients étrangers, avec des dépenses en hausse de seulement 0,5 % sur nos compagnies. Les Français ont quand même augmenté leurs dépenses de 3,4 % en différant leurs départs. La SNCF a connu 39 jours de grève perlée d'avril à juin, ce qui a entraîné une perte de recettes estimée à 600 millions d'euros. La dépense touristique en transports ferroviaires a diminué de 5,4 % en 2018, ce qui ramène ces dépenses au niveau de 2016 après la forte hausse de 2017. Une partie des touristes s'est reportée sur d'autres modes de transports, comme le covoiturage et les autocars interurbains. Cela a contribué à la hausse de 5,4 % des dépenses en transport par autocar de passagers à longue distance.

Fortes hausses des dépenses de carburants, d'agences de voyages, de services culturels et de loisirs

Les dépenses de carburants se sont accrues de plus de 15 % en 2018. Cette hausse est due presque entièrement à la hausse des prix du pétrole. Les reports vers les véhicules individuels à cause des grèves de la SNCF se sont probablement effectués essentiellement *via* le covoiturage, car le trafic automobile en milliards de véhicules-kilomètres a stagné, avec une légère baisse pour les véhicules français et une hausse de 2,3 % pour les véhicules étrangers. La hausse des dépenses en services d'agences de voyages atteint 6,5 %. C'est une bonne année pour le secteur, car entre 2010 et 2017, ces dépenses n'avaient augmenté que de 0,6 % en moyenne. Le SETO, syndicat des agences de voyages, a notamment enregistré de fortes hausses de voyages à forfait vers l'Afrique du Nord et vers l'Asie. Les dépenses en visites de musées, spectacles et autres activités culturelles progressent de 4,8 % et de 8,0 % dans les parcs d'attractions. La hausse des voyages des Français et des étrangers s'est traduite par une hausse de la fréquentation notamment dans les musées et parcs d'attractions sur les lieux de vacances. En particulier, les entrées dans les musées nationaux ont progressé de 8 % en 2018.

■ Jean-Christophe LOMONACO, DGE

Pour en savoir plus :

Le 4 pages de la DGE n° 87 « Consommation touristique record en France en 2017 »

Pour connaître les modifications méthodologiques apportées par la Banque de France sur les chiffres de 2017 :

<https://www.banque-france.fr/communiquede-presse/la-balance-des-paiements-de-la-france-2017>

Pour connaître les modifications méthodologiques apportées en 2017 par l'Insee sur la Comptabilité nationale en base 2014 :

<https://insee.fr/fr/statistiques/3547365?sommaire=3547646>

Consultez la rubrique « Études et statistiques » du site www.entreprises.gouv.fr

Encadré 3 : Définitions et méthode

Compte satellite du tourisme

■ Selon les recommandations de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) formulées en 2008, un compte satellite du tourisme (CST) a pour objectif d'analyser en détail tous les aspects de la demande de biens et services associés à l'activité des visiteurs, de voir comment cette demande se confronte dans la pratique à l'offre de ces biens et services et de décrire les interactions entre cette offre et d'autres activités économiques. Le CST a pour but de mieux articuler les statistiques du tourisme au sein du système statistique d'un pays et d'accroître la comparabilité internationale de ces statistiques.

Méthode

■ Les résultats présentés ici portent sur les années 2010 à 2018. Les chiffres 2017 et 2018 sont provisoires. Une révision des méthodes de calculs est intervenue sur certains postes en 2017 pour intégrer les révisions opérées sur la balance des paiements par la Banque de France ainsi que le changement de base des comptes nationaux. Les différences observées avec la précédente publication sont principalement dues à la mise à jour en 2019 des données de la Comptabilité nationale et des recettes du poste « voyages » la balance des paiements.

Glossaire

■ Consommation touristique intérieure

La consommation touristique intérieure est le concept central du compte satellite du tourisme (CST). L'agrégat mesure la consommation des visiteurs (touristes et excursionnistes) français ou étrangers, au cours ou en vue des voyages qu'ils ont effectués en France ou à partir du territoire français, réalisée auprès des fournisseurs de services et de biens de consommation résidant en France. La consommation touristique intérieure se décompose en deux parties : interne, qui mesure la consommation des visiteurs résidant en France, et réceptrice, qui mesure la consommation des visiteurs résidant à l'étranger.

■ Dépense touristique intérieure

La dépense touristique intérieure (DTI) est la part de la consommation touristique intérieure acquise contre paiement effectué, soit par les visiteurs eux-mêmes (cas le plus fréquent), soit par d'autres agents agissant en leur faveur. Elle est égale à la consommation touristique intérieure, à l'exception du poste « Hébergement touristique non marchand » qui regroupe les loyers imputés aux propriétaires de résidences secondaires. Les loyers imputés représentent le montant estimé qu'auraient eu à verser les propriétaires de résidences secondaires s'ils avaient été locataires et non propriétaires de leur bien.

■ Visiteur

Un visiteur est un voyageur qui se déplace hors de son environnement habituel et entre de fait dans le champ du tourisme. Le motif du déplacement peut être d'ordre personnel (loisirs, visites à des proches, santé, etc.), professionnel (missions, formations, séminaires, congrès, etc.) ou mixte. On distingue deux types de visiteurs : les touristes, qui passent au moins une nuit sur leur lieu de visite et les excursionnistes qui ne passent que quelques heures sur le territoire français. Les allers-retours entre le domicile et le lieu de travail ou d'études sont hors du champ du tourisme.

Directeur de la publication : Thomas Courbe

Rédacteur en chef : Sylvie Marchand

Secrétariat de rédaction : Nicole Merle-Lamoot

Composition : Hélène Allias-Denis

ISSN : 2269-3092

Dépôt légal : 2019

DGE - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine

DGE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES